



Madame la Maire de Saubion

A

CDC M.A.C.S
Monsieur le Président
Allée des Camélias
40231 ST-VINCENT-DE-TYROSSE Cedex

Saubion, le 07/01/2025

Objet : Modification n° 4 du PLUI

Monsieur Le Président,

Faisant suite à votre courrier du 8 octobre dernier relatif au projet de modification n° 4 du PLUI, nous vous indiquons que la Commission Urbanisme et Travaux a émis un avis favorable sur ce dossier.

Nous vous remercions pour la prise en compte de cet avis et vous prions d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de nos sentiments dévoués.

La Maire,
Sylvie DE ARTECHE.

